

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS
ARMP
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 060/2021

A l'Établissement RAYAN IT-COM

Après avoir reçu le contrat du marché n°CNSS/DG/CGPMP/004/V.UT/2020, conclu avec la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, pour un montant total hors taxe de dollars américains huit cent soixante-neuf mille cent quarante (USD 869.140) et confirme le paiement de la redevance de 0,7 % dudit montant.

Fait à Kinshasa, le 08/07/2021.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Pastoum Jean-Pierre A.M.P.
Directeur Général
A.R.M.P.

Directeur Général